

# STOP A LA VIOLENCE DEPOSEZ LES ARMES

Du 17 FEVRIER AU 17 AVRIL 2017

NE  
LAISSONS PLUS  
COULER  
NI LES LARMES NI LE  
SANG...

## **vous détenez un arme sans permis ?**

Du 17 Février au 17 Avril 2017, déposez votre arme dans les brigades de gendarmerie et postes de police.

En contrepartie aucune sanction administrative ou judiciaire ne sera prise pour le motif de détention illégale d'une arme ou de munitions.



martinique



FRANCE-ANTILLES

TRACE FM

